

LA COALITION

TOUS POUR LA RD-CONGO

"Mêmes droits, mêmes obligations pour la dignité de la terre de nos aïeux."

POUR DIFFUSION IMMEDIATE.

COMMUNIQUE DE PRESSE N°07/2020

LA PROPOSITION DU MINISTRE DU PORTEFEUILLE ET DE LA SOKIMO, DE CEDER DE GRE A GRE DES RICHES ACTIFS MINIERES DE L'ITURI ET HAUT-UELE A AJN RESOURCES FAITE AU CONSEIL DES MINISTRES DU 19 JUIN 2020, VIOLE LE CODE MINIER REVISE DE 2018 ET IGNORE LES RECOMMANDATIONS DES ELUS DE LA PROVINCE D'ITURI ET LES DENOCIATIONS DE LA SOCIETE CIVILE

1. Notre Coalition a suivi, avec grande surprise et amertume, le compte rendu du Conseil des Ministres du vendredi 19 Juin 2020 et plus particulièrement le point présenté par le Ministre du Portefeuille sur le dossier SOKIMO proposant au Président de la République et au Gouvernement d'adopter l'avis pour lister un actif en bourse via le "Véhicule financier" AJN RESOURCES en vue de mobiliser du "cash-flow" susceptible d'aider la SOKIMO à parfaire la recherche et éventuellement commencer la production dans KIBALI SUD.

2. Nous portons à l'attention des dirigeants, celle de l'opinion nationale et internationale le danger que présente une quelconque cession à un "Trader", un commissionnaire des riches actifs miniers de la SOKIMO dont les réserves sont étudiées et connues, particulièrement ceux de Nzani, Kodo, Kibali Sud ainsi que Nizi à AJN Resources contrairement à la promesse du Président de la République. Il est connu de tous que ce fameux "véhicule financier" vanté, choisi de gré à gré comme pour l'entreprise SAMIBO en violation volontaire du Code minier révisé de 2018, ne dispose pas de capacité financière et technique avérées pour développer un projet minier. Son dirigeant Klaus Peter Eckhof est un Trader (spéculateur) et non un investisseur, un minier malgré ses réseaux nationaux et internationaux connus de la Société Civile et des médias.

3. Notre Coalition constate que le Gouvernement de la République n'a pas tiré les leçons du bradage des titres de la Gécamines dans plusieurs partenariats actuellement sous révision, entre 1996 et 2007 ni du listing à la même bourse au Canada des actifs de Kamoto Copper Company (KCC) par Katanga Mining Limited (KML) obtenu par le Groupe Forrest International dans les mêmes conditions, mais continue avec les mêmes méthodes pour la SOKIMO et la MIBA.

4. Il sied de rappeler qu'à ce jour, malgré la cession totale ou partielle de plusieurs gisements de cette entreprise d'or, seul le partenariat entre SOKIMO et BARRICK (Kibali Gold Mine) a pu être développé et contribue au budget de l'Etat et positivement au développement communautaire. Monsieur Klaus Peter Eckhof n'a pas laissé un souvenir d'un développeur des mines dans l'Ituri et le Haut-Uélé.

5. Notre Coalition exprime des vives inquiétudes sur le fait que le Gouvernement veut chercher à mobiliser 20 millions de dollars canadiens (quelques 17 millions de dollars américains), pour le compte de SOKIMO, sur le marché financier en utilisant une société privée (AJN RESOURCES) alors que sur place au pays, cette somme peut être mobilisée facilement comme il en fut pour "CONGO AIRWAYS", "L'HOTEL DU GOUVERNEMENT" ou pour "LES SAUTS-DE-MOUTON" et autres ouvrages du Programme de 100 jours.

6. Nous rappelons qu'en voulant utiliser la société AJN RESOURCES pour mobiliser les fonds qu'elle n'a pas, le Gouvernement (le Ministre du Portefeuille qui doit avoir les avis techniques de son collègue des Mines, du Cadastre Minier et SOKIMO) a ignoré :

- Les recommandations des députés de l'Ituri du 20 avril 2020,
- Les dispositions du Code Minier (Articles 40-42) plus particulièrement celles relatives à l'appel d'offre,
- Les recommandations faites par la Commission Environnement et Ressources Naturelles de l'Assemblée Nationale contre le listing des actifs par AJN Resources après l'audition du Ministre du Portefeuille et le Directeur Général intérimaire de SOKIMO,
- Le manque de viabilité financière d'AJN RESOURCES qui est un trader et non un exploitant minier.

7. Cette situation fait facilement soupçonner, au regard du désormais "**Procès 100 jours**", qu'il y aurait complicité entre certaines personnes à identifier au Ministère du Portefeuille, à celui des Mines et au Cadastre Minier afin brader des actifs juteux de la SOKIMO au bénéfice d'un Courtier (AJN Resources) qui tentait sans succès d'en obtenir depuis 2015, pour des raisons à élucider.

8. De ce fait, notre Coalition compte sur le Chef de l'Etat pour :

- Mettre en pratique sa détermination déclarée à protéger le patrimoine national qui est une propriété de tous les citoyens congolais dont la destinée est entre ses mains ;
- Protéger les intérêts de la population au nom de "**Le peuple d'abord**" à travers la protection des lois du pays dont le Code minier révisé de 2018 ;
- Obliger le Gouvernement de tenir compte des avis et propositions de l'Assemblée Nationale, des élus de l'Ituri, des différentes alertes de la Société Civile (COGEP et TOUS POUR LA RD CONGO),
- Rappeler au Gouvernement sa promesse de ne pas faire signer un contrat minier avec un spéculateur (AJN Resources et monsieur Klaus) mais des vrais miniers connus sur terrain et en bourses pour leur technicité et capacité financière.

9. Nous réitérons aux populations de l'Ituri (où il y a les gisements de Kilo) et du Haut-Uélé (où il y a les gisements de Moto) la vigilance et le soutien de la Société Civile aux efforts du Président de la République de ne pas autoriser cette opération, sous n'importe quelle forme, au nom de son patriotisme sur lequel compte le peuple congolais pour la protection du patrimoine minier de tous les coins du pays dont son Or de SOKIMO qui n'est pas une propriété de quelques individus.

Notre Coalition a officiellement écrit aux autorités compétentes à ce sujet.

Fait à Bunia-Faradje-Durba-Kinshasa-Kolwezi-Lubumbashi-Watsa, le 23 juin 2020.

La Coalition "TOUS POUR LA RD-CONGO".

Contacts Médias :

- Ernest MPARARO (+243816049837)
- Henri MUHIYA (+243810526141)
- Dieumerci THUAMBE ADUBANGO (+243817417307)
- Antoine MUNGU (+243813611733)
- Email : *tous.rdc@gmail.com*

Les organisations membres :

SOCIETE CIVILE FORCES VICES DE WATSA, CORDINATION TERRITORIALE DE LA NOUVELLE SOCIETE CIVILE DE WATSA, LICOCO, CERN/CENCO, SECRETARIAT NATIONAL DU RESEAU DE COMMUNICATEURS DES RESSOURCES NATURELLES, HDH, TOUCHE PAS A MON COBALT, JUSTICIA, PRESS-CLUB RDC, OCEAN, COORDINATION CADRE DE CONCERTATION DE LA SOCIETE CIVILE DU LUALABA, CASMIA, LINAPEDHO, ESPOIR ONG, SARW, RND ASBL, PODEFIP, SAVE ACT MINE.

Adresses :

- N° 14, Av Lwango, Quartier 1, Ndjili, Kinshasa.
- N° 129, Av Kasai, Lubumbashi, Haut-Katanga.
- N° 4, Av de la Justice, Quartier Bankoko, Commune Mbunya, Bunia, Ituri.
- N° 2, Rue Planteki, Bld Lumumba, Commune Kibali, Watsa, Haut-Uélé.
- Bureau de la Société Civile, Immeuble John Namate, Quartier 75, Commune Mongali/Durba, Haut-Uélé.
- Bureau de l'ONG SAIPED (non loin de la Radio Rhinocéros), Quartier Farange, Cité de Faradje, Haut-Uélé.
- N° 533, Route Likasi, Q/Joli Site, Commune de Manika, Kolwezi, Lualaba.